



Formation CACES® R 389
« Chariots automoteurs à conducteur porté »
suivant la catégorie déterminée

Public concerné

Toute personne amenée à conduire des chariots automoteurs

Prérequis

18 ans. Maîtrise du français. Conducteur novice accepté.

Adaptation au public

Une évaluation de l'hétérogénéité du groupe sera réalisée en ouverture de formation. Nos méthodes pédagogiques permettent ensuite, dans la limite des prérequis, de s'adapter et d'individualiser les enseignements.

Objectifs généraux

Formation ayant pour but l'aptitude à la conduite en sécurité des chariots concernés. Obtention d'un CACES® conformément aux dispositions définies dans la recommandation de la CNAM-TS.

Durée de l'action

07 à 35 heures (selon niveau)

Nombre de participants maximum par actions

6 stagiaires maximum par groupe

Qualification des intervenants

Formateur qualifié disposant d'une expérience significative en formation CACES® et expérience professionnelle associée – Testeur certifié CACES® par SGS

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux et échanges sur thématiques sécurité. Exercices de mise en situations pratiques et simulations de situation de travail. Conduite effective sur chariot.

Moyens pédagogiques et techniques

Cours vidéo projeté – Moyens matériels afférent à la situation CACES® – Plateforme technique, aire d'évolution – Engin(s) de la catégorie concernée

Documentation remise aux stagiaires

Documentation technique et fiche de révision

Encadrement pédagogique

Encadrement de la formation (planification, suivi en cours de réalisation, suivi qualitatif post formation) effectué par le responsable pédagogique et technique.

Evaluation et suivi pédagogique

Evaluation théorique : Test par QCM de 80 questions – Evaluation pratique : Test pratique selon la recommandation CACES® R 389. Les évaluations sont conformes au référentiel de certification CACES® et soumises à certification par un organisme extérieur SGS.

Sanction pédagogique

CACES® R 389 de la catégorie concernée

Codes de formation CPF

Catégorie 1 : CPF salarié 147987 / CPF demandeur 147644

Catégorie 2 : CPF salarié 147988 / CPF demandeur 147645

Catégorie 3 : CPF salarié 147989 / CPF demandeur 147646

Catégorie 4 : CPF salarié 147990 / CPF demandeur 147647

Catégorie 5 : CPF salarié 147991 / CPF demandeur 147648

Catégorie 6 : CPF salarié 147993 / CPF demandeur 147649



Contenu

I - Module théorique

1. Connaissance de base du code de la route

- signalisation horizontale et verticale
- signalisation de l'entreprise
- règles fondamentales liées aux manœuvres particulières
- équipements obligatoires pour circuler sur la voie publique
- règles particulières de circulation

2. devoirs et responsabilités des conducteurs

- obligations découlant du code de la route
- textes réglementaires applicables
- manœuvres spécifiques à la catégorie de chariot
- les Equipements de Protection Individuelle
- les catégories de chariots
- informations spécifiques à certains sites d'évolution
- les responsabilités pénales

3. technologie et connaissance des chariots

- A. les différents organes
 - description et terminologie
 - caractéristiques technologiques
- B. préparation à la mise en route
- C. précautions lors de l'arrêt

4. risques inhérents

- à l'utilisation, à la mise charge, au levage, au transport, à l'entretien

5. les règles de conduite

- générales de sécurité
- particulières à la catégorie concernée
- les cas particuliers

II- Module pratique

Conduite des chariots sur plate-forme technique

Prise en charge des chariots, prise de poste, vérification, contrôle...

Réalisation de premières manipulations (déplacements, levé de charge....)

Exercices de circulation

Exercices de mise en situation professionnelle avec gerbage

Exercices de simulation de situations dangereuses

Différentes exercices et mises en situation permettant d'apprécier la conduite en sécurité

La réalisation de l'ensemble des exercices sera adaptée en fonction du niveau du stagiaire et permettra l'individualisation du parcours.

III- Passage CACES®